

TABLEAUX EXTRAITS DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Présenté par Raymond Villeneuve, directeur général, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVF) et Carl Lacharité, Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Membre du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF) et du Groupe de recherche et d'intervention auprès des enfant vulnérables et négligés (GRIN)



Décembre 2019

TABLEAU 1

Facteurs de vulnérabilité différenciés
entre les filles et les garçons

FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ	FILLES	GARÇONS	INDICE COMPARATIF(*)
Vulnérabilité lors de l'entrée à la maternelle selon l'EQDEM – au moins un facteur sur cinq (1)	20 %	35 %	1,75
Facteurs de vulnérabilité selon l'EQDEM (1)			
• Santé physique et bien-être	8 %	13 %	1,63
• Habiletés de communication et connaissances générales	8 %	14 %	1,75
• Développement cognitif et langagier	9 %	13 %	1,44
• Compétences sociales	6 %	15 %	2,50
• Maturité affective	5 %	17 %	3,40
Fréquence du TDAH chez les moins de 18 ans (2)	7,5 %	14,8 %	1,97
Rendement élevé en lecture selon le PISA (3)	18 %	12 %	- 0,33
Obtention du diplôme secondaire dans le délai prescrit (4)	71 %	57 %	- 0,20
Itinérance visible chez les jeunes adultes (5)	20 %	80 %	4,00

(*) L'indice comparatif représente le facteur de multiplication à appliquer aux résultats des filles ou des femmes pour qu'ils soient l'équivalent de ceux des garçons ou des hommes.

(1) <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/a-propos/>

(2) <https://www.inspq.qc.ca/publications/2535>

(3) <http://www.oecd.org/pisa-fr/>

(4) <https://www.lapresse.ca/societe/201909/18/01-5241863-savoir-encourager-les-garcons.php>

(5) <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>

TABLEAU 2

Fréquences comparatives de consultation des services médicaux et psychosociaux

FRÉQUENCE DE CONSULTATION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	FEMMES	HOMMES	INDICE COMPARATIF (*)
Consultations médicales (1)	84,6 %	70,1 %	- 0,16
Consultations psychosociales (2)	15,1 %	9,5 %	- 0,37

- (*) L'indice comparatif représente le facteur de multiplication à appliquer aux résultats des filles ou des femmes pour qu'ils soient l'équivalent de ceux des garçons ou des hommes.
- (1) *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2009-2010*. Statistique Canada. Tiré de Profil de la santé. Statistique Canada, juin 2012 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011. *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*. Québec : Gouvernement du Québec).
- (2) Cazale, L., Poirier, L.-R., et Tremblay, M.-È. (2013). *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011. La consultation pour des services sociaux : regard sur l'expérience vécue par les Québécois* (vol. 3). Québec : Institut de la statistique du Québec, p. 24, figure 1.1.

TABLEAU 3

Quelques connaissances générales sur l'engagement paternel et les services aux pères au Québec

Les pères d'aujourd'hui sont plus engagés auprès de leurs enfants que ne l'étaient leurs propres pères (1)
L'engagement des pères auprès de leurs enfants se traduit de multiples façons (soins aux enfants, activités domestiques, participation citoyenne, etc.) (2)
L'engagement paternel a des effets bénéfiques pour les enfants, pour les mères et pour les pères eux-mêmes (3)
Les déterminants de l'engagement paternel sont mieux connus ainsi que les facilitateurs et obstacles à cet engagement (4)
Près de 25 % des familles monoparentales sont dirigées par des hommes (5)
Il existe moins de services spécifiques pour les pères que pour les mères (6)
Les pères demandent moins d'aide que les mères en période de crise (7)

(1) Pleck, J.H. (2012). Integrating Father Involvement in Parenting Research. *Parenting Science and Practice*, 12, 243-253

(2) Forget, G., Rannou, A. et Dubeau, D. (2005). *Images de pères : une mosaïque des pères québécois*. Québec, Institut national de santé publique du Québec

(3) Dumont, C. et Paquette, D. (2013). What about the child's tie to the father? A new insight into fathering, father-child attachment, children's socio-emotional development and the activation relationship theory. *Early Child Development and Care*, 183(3), 430-446

(4) Turcotte, G. et Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances, dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle* (p. 39-70). Québec, Les Presses de l'Université Laval

(5) <https://www.inss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-violet-national/familles-monoparentales/>

(6) Dubeau, D., Villeneuve, R. et Thibault, S. (2011). *Être présent sur la route des pères engagés. Recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien pour les pères*. Rapport de recherche, Montréal, Regroupement pour la valorisation de la paternité

(7) Tremblay, G., Roy, B., Bizot, D., de Montigny, F., Houle, J., Le Gall, J. et Roy, V. (2016). *Perception des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que de leur rapport aux services*. Rapport de recherche, Fonds de recherche société et culture du Québec, programme actions concertées, Université Laval

TABLEAU 4

Ce que pensent les pères de l'offre générale de services aux familles

33 % des pères ont l'impression qu'ils ne sont pas traités de la même manière que les mères
par les services de santé et de services sociaux (1)

55 % des pères considèrent que le traitement des pères n'est pas équivalent à celui des mères
dans l'application des lois et des règlements (1)

- (1) Perceptions des pères québécois à l'égard de l'engagement paternel et de la conciliation famille et travail – Léger Marketing, juin 2017

TABLEAU 5

Données différenciées entre les filles et les garçons dans le Bilan des DPJ 2018-2019 (jeunes contrevenants)

ENJEUX	FILLES	GARÇONS	INDICE COMPARATIF(*)
Nombre d'adolescents contrevenants évalués et orientés par le directeur provincial	25,7 %	74,3 %	2,89
Nombre d'adolescents contrevenants qui ont reçu des services	20 %	80 %	4,00
Peines purgées dans la collectivité (sans mise sous garde)	14,4 %	85,6 %	5,94
Peines comportant une mise sous garde	2,4 %	97,6 %	40,67

(*) L'indice comparatif représente le facteur de multiplication à appliquer aux résultats des filles ou des femmes pour qu'ils soient l'équivalent de ceux des garçons ou des hommes.

TABLEAU 6

Politiques publiques québécoises qui intègrent explicitement la notion de genre

POLITIQUE PUBLIQUE	DÉTAIL
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	Le RQAP offre un congé de paternité de 5 semaines et un congé partageable de 32 semaines.
Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes du ministère de la Santé et des Services sociaux	Cinq actions visent spécifiquement à soutenir l'engagement paternel (Actions 1.1, 1.2, 2.7, 3.3, 3.4).
Politique gouvernementale de prévention en santé	La politique vise à offrir un Programme de soutien qui doit chercher à valoriser le rôle des mères et des pères et développer leur confiance en soi pour favoriser leur implication dans l'éducation, la stimulation et les soins de leur enfant.
Politique de périnatalité 2008-2018	La politique l'orientation suivante : Adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant.
Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Trois actions visent directement à soutenir l'engagement paternel (3.1.1, 3.1.3, 3.1.5).
Politique de la réussite éducative	La Politique précise que : Le rôle du père est lui aussi fondamental et, tout comme celui de la mère, mérite d'être davantage reconnu, valorisé, encouragé et intégré dans les interventions entre le milieu scolaire et familial.
Stratégie 0-8 ans	La Stratégie énonce que : Il faudra aussi tenir compte de la réalité différenciée des mères et des pères dans l'élaboration de mesures de soutien et d'accompagnement aux parents.

TABEAU 7

Faits saillants de l'analyse de la présence des pères dans les dossiers d'enfants suivis par la protection de la jeunesse

● On retrouve peu de mention de la présence d'une figure paternelle, et ce, même si la famille n'est pas strictement monoparentale

Lorsque le père est décrit comme étant absent de la vie de l'enfant, ce constat n'est suivi d'aucune explication quant à cette absence, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on note l'absence de la mère

Les descriptions qui sont faites des pères sont principalement centrées sur leurs caractéristiques personnelles négatives (consommation, problèmes avec la justice, etc.) plutôt que sur leurs caractéristiques parentales

Lorsque les caractéristiques parentales du père sont décrites, c'est souvent en comparaison avec celles de la mère

On retrouve parfois une description des forces ou compétences du père. Toutefois, celle-ci apparaît uniquement dans les dossiers où le père a la garde exclusive de l'enfant résultats souvent de l'absence complète de la mère ou lorsque cette dernière manifeste d'intenses problèmes personnels (consommation, santé mentale, etc.)

Les plans d'intervention et de services comportent peu d'objectifs ciblant spécifiquement le père: lorsque de tels objectifs sont présents, ils sont la plupart du temps vagues et peu réalistes (par exemple, « que le père change son style de vie au cours des trois prochains mois »)

Les difficultés de collaboration avec les pères sont expliquées uniquement en termes de ses caractéristiques personnelles plutôt qu'en termes de la relation interpersonnelle avec les intervenants

TABLEAU 8

Faits saillants d'une étude ayant recueilli les perceptions que les intervenants de la protection de la jeunesse ont des pères

Une image négative de ces derniers. En particulier, ils sont vus comme étant moins pertinents et compétents que les mères dans l'analyse des besoins de leur enfant

Cela a pour conséquence qu'ils sont **moins souvent (et plus tardivement) sollicités** pour participer à l'élaboration des plans d'intervention et de services

Les **connaissances qu'ils ont de leur enfant** sont considérées comme étant **plus difficiles à intégrer** dans ces plans

TABLEAU 9

Faits saillants d'une étude ayant recueilli les perceptions des pères des services en protection de la jeunesse

Il est inexact de dire qu'ils perçoivent négativement les services de protection de l'enfance. Leur discours est plus nuancé: pour eux, **ce système constitue autant une source d'opportunité dans le soutien à l'exercice de leur rôle paternel qu'une source de danger pour la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant**. Ce constat n'est pas spécifique aux pères: les mères tiennent le même discours

Toutefois, **pour les pères, le poids des préjugés et des jugements de valeurs s'avère beaucoup plus présent**. On leur fait facilement sentir qu'ils sont aisément « disponibles » et on les soumet régulièrement à toutes sortes de pratiques de distanciation, voire d'éviction, de la vie de leur enfant

Ils ont aussi l'impression que les décisions qui sont prises manquent souvent de transparence et qu'on les place devant le fait accompli

Par conséquent, **les projets qu'ils peuvent avoir pour leur enfant et eux-mêmes dans leur rôle paternel sont peu pris en considération** dans l'élaboration des plans d'interventions et de services

TABLERAU 10

Pistes d'action pour mieux soutenir les pères en protection de la jeunesse selon la recherche québécoise

Élaborer des cibles organisationnelles concernant l'inclusion des pères et l'adaptation des pratiques à leur égard

Favoriser des conversations ouvertes avec les pères en ce qui concerne leur enfant et leur rôle auprès de lui;
s'intéresser à leur expérience paternelle et rendre compte de ce qui se dégage de leur discours à l'intérieur des plans
d'intervention et de services

Apporter du soutien aux pères autant qu'aux mères

PRODUCTION DE DONNÉES

Recommandation 1

Que la DPJ produise systématiquement des données genrées, tant pour les jeunes que pour les parents, de manière à faire apparaître distinctement les réalités féminines et masculines.

ADAPTATION DES SERVICES

Recommandation 2

Que les plans d'action annuels de la DPJ intègrent des mesures pour soutenir spécifiquement les garçons et les pères et que l'effet de ces mesures puisse être vérifié par la mise en place d'indicateurs de résultat (formation aux réalités masculines, adaptation des pratiques, organisation des services, nombre de garçons et des pères rejoins, etc.).

Recommandation 3

Que les plans d'action régionaux et locaux réalisés dans le cadre du Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBEH) intègrent des mesures visant spécifiquement les Centres jeunesse (formation aux réalités masculines, adaptation des pratiques, organisation des services, indicateurs de résultats, etc.).

POLITIQUES PUBLIQUES

- Recommandation 4** Que le prochain (PAMSBEH), intègre, en 2022, des mesures visant spécifiquement la DPJ de manière à favoriser l'adaptation de ses pratiques aux réalités des garçons et des pères.
- Recommandation 5** Que le cadre de référence du programme SIPPE (Services intégrés en périnatalité et petite enfance) soit révisé afin qu'il permette de rejoindre spécifiquement tous les pères vulnérables et pas seulement les pères à la tête d'une famille monoparentale.
- Recommandation 6** Que les réalités masculines soient intégrées dans d'autres programmes et politiques de prévention du ministère de la Santé et des Services sociaux tels que le Programme Agir tôt et la prochaine Politique de périnatalité:

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Recommandation 7** Que le financement des organismes communautaires qui soutiennent spécifiquement les pères en difficulté et leurs enfants (tels que les maisons Oxygène d'hébergement pères-enfants) soit rehaussé de manière à mieux prévenir la négligence et la maltraitance de ces derniers.

TRIBUNAUX

- Recommandation 8** Que les juges et les intervenants judiciaires en Protection de la jeunesse suivent une formation obligatoire afin de mieux comprendre les réalités particulières des pères et des garçons.

RECHERCHE

- Recommandation 9** Que des travaux de recherche soient réalisés afin de mieux comprendre de quelle manière les réalités masculines influent sur la trajectoire des garçons et des pères qui sont soutenus par les services de protection de la jeunesse.

